

Journées Internationales de la Laine

Felletin
Creuse
Nouvelle-Aquitaine

Dossier d'inscription
Salon des Créateurs

23, 24 & 25
octobre 2026

ENTREPRISE / ASSOCIATION

Nom de la structure (tel qu'il figurera sur nos communications - voir **1** sur l'exemple) :

SIRET : Nom du/de la responsable :

Adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Si différente, adresse de facturation :

● Pour vous joindre

Téléphone : Email (obligatoire) :

● Pour la communication à destination du public (**3**)

Réseaux sociaux (précisez : FB, IG, ...) :

Site Internet :

Le cas échéant, veuillez nous préciser si vous préférez que l'on communique votre n° de téléphone ou votre email :

IDENTIFICATION DE VOTRE ACTIVITÉ

En deux mots, quelle est l'activité de votre structure ? (**2**)

.....
.....

Je suis adhérent(e) à ATELIERS D'ART DE FRANCE

Je suis labellisé(e) artisan d'art

EXEMPLE :

- 1** ESPACE HISTOIRE DE LAINES
- 2** Laines des filatures creuses, vêtements et accessoires, petit matériel et librairie spécialisée (23) CREUSE
- 3** www.felletinpatrimoine.com

PERSONNE OU ÉQUIPE PRÉSENTE SUR LE STAND

Chaque personne présente sur le stand doit être inscrite ci-après afin de lui prévoir un badge exposant.

● Référent(e) sur le stand

Prénom : Email :

● Personnes supplémentaires

- Prénom : - Prénom :

- Prénom : - Prénom :

- Prénom : - Prénom :

Les données collectées ne serviront qu'à l'organisateur pour vous contacter et assurer la promotion de l'évènement.

RAPPEL : Nous confirmons systématiquement la réception de votre dossier d'inscription par mail, si vous ne recevez rien de notre part, n'hésitez pas à revenir vers nous.

VOTRE EMPLACEMENT (LOUÉ NU)

Veuillez indiquer le métrage que vous souhaitez avoir sur le Salon. Les tarifs indiqués couvrent les trois jours du Salon.

- **Métrage accordé** : **Votre sélection ne vous assure pas d'avoir l'entièreté du métrage demandé.**
- **Profondeur des stands** : **Elle est d'1,80 mètres, merci de ne pas installer vos affaires dans l'allée centrale.**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 2 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 80 € | <input type="checkbox"/> 5 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 200 € |
| <input type="checkbox"/> 3 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 120 € | <input type="checkbox"/> 6 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 240 € |
| <input type="checkbox"/> 4 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 160 € | <input type="checkbox"/> 7 m linéaires x 1.80 m de profondeur à 280 € |

Si vous souhaitez partager un stand, nous vous demandons de remplir un dossier d'inscription par structure.

- **Équipements mis à disposition gratuitement sur le stand (dans la limite des disponibilités)** :

- Chaises - quantité : Branchement électrique Grilles (En fonction du métrage accordé)

Attention ! Nous ne fournissons ni table, ni rallonge électrique.

Dans sa démarche de développement durable, l'organisateur impose l'emploi d'ampoules à basse consommation et de LED. En cas d'installation électrique ne correspondant pas à ces critères, l'organisateur demandera à l'exposant de la démonter.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Nous mettons à votre disposition les supports de communication de la manifestation. **NE RÉPONDEZ À AUCUN AUTRE DÉMARCHAGE CONCERNANT CET ÉVÈNEMENT, CE DOSSIER EST LE SEUL VALABLE.**

- **Supports de communication envoyés gratuitement** :

- Affiche - quantité souhaitée : Programme - quantité souhaitée :

Nous éditons le Journal du Salon à 5 000 exemplaires et le distribuons gratuitement aux visiteurs.

Profitez-en pour promouvoir votre activité en y intégrant un encart promotionnel.

- Encart promotionnel petit (2 cm H x 9 cm L) = 40 €
- Encart promotionnel moyen (5 cm H x 9 cm L) = 60 €
- Encart promotionnel grand (146 cm H x 103 cm L) = 250 €

EXEMPLE (petit encart) :



Joindre **OBLIGATOIREMENT** votre visuel aux bonnes dimensions et au format PDF ou JPG avec ce dossier.

ADHÉRER À L'ASSOCIATION FPE

L'équipe de Felletin Patrimoine Environnement travaille toute l'année à la valorisation de la filière laine. Elle réalise des visites guidées d'entreprises, des expositions, des ateliers textiles pour les enfants et des événements.

En cotisant annuellement à l'association, vous nous permettez de pérenniser nos actions.

Merci de votre soutien !

- Je souhaite prendre une cotisation de 10 €
- J'ai déjà pris ma cotisation 2026
- Je ne souhaite pas adhérer à l'association

DOCUMENTS À JOINDRE

Pour que votre inscription soit complète et valide, merci de nous retourner impérativement les documents suivants :

- 1 Un justificatif où figure votre **immatriculation**, datant de **moins de 3 mois** (Registre du Commerce, des Métiers, Maison des Artistes, MSA...).
- 2 Une **attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle**, valide à la date du salon, couvrant votre activité sur salons et marchés.
- 3 La **fiche produits** ainsi que la **Charte du Salon**, ci-jointes, dûment complétées.



En cas de première candidature, il est indispensable de fournir, en plus des pièces pré-citées :

- un texte présentant votre activité et votre démarche (type lettre de motivation).
- des photos de vos produits ou un lien vers votre site internet ou vos réseaux sociaux.

SÉLECTION

L'association Felletin Patrimoine Environnement annoncera sa sélection à partir du vendredi 07 juin 2026, sans être tenue de justifier ses décisions. **Compte tenu du nombre important de candidatures que nous recevons, veuillez noter que les dossiers complets seront priorités.**

Les postulants ne peuvent se prévaloir du fait qu'ils ont été admis aux éditions précédentes.

FICHE PRODUITS

Nous sommes attentifs au processus de production des matières premières et des produits finis présentés sur le **Salon des Créateurs**. **Les produits dérivés ne sont pas acceptés sur le Salon.**

- **Type de produits présentés sur le stand** (ex : toisons, nappes de laine cardée, fils, vestes, literie ...)

.....
.....
.....
.....
.....

- **Composition des produits mentionnés ci-dessus** (ex : 70% Solognote -30% Mérinos, 100% duvet de Yack ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Provenance et démarche d'élevage, de collecte ou de sélection des matières premières** (ex : élevage de ..., grossiste, de ma ferme, agriculture AB ...)

.....
.....
.....

- **Lieux de fabrication des produits** (Merci de renseigner le plus de champs possibles)

- Lavage :
- Cardage :
- Filage :
- Feutrage :
- Conception/ Design :
- Tricotage / Tissage :
- Teinture :

- **Vos laines sont-elles teintées ?** Oui Non

Si oui, quel(s) type(s) de colorants utilisez-vous ?

- Greener shade :
- Oeko-Tex :
- Végétaux :
- Autres, préciser :

- **Vos laines sont-elles super-wash ?** Oui - Méthode employée :
 Non

Journées Internationales de la Laine

À retourner
avec le dossier

CHARTRE DU SALON

23, 24 & 25
octobre 2026

L'EXPOSANT OU LA STRUCTURE

• Chaque exposant respectera toutes les conditions, remplira les documents demandés pour l'inscription et se conformera aux décisions prises par l'organisateur sans demander de justifications.

• Chaque exposant certifie l'exactitude des données fournies et accepte leur parution dans le Journal du Salon ainsi que sur le site internet de l'évènement afin de promouvoir son activité. Ces données seront exclusivement utilisées par l'organisateur afin d'assurer la promotion et l'envoi d'informations avant et après la manifestation. L'exposant peut demander la suppression de ses données sur les supports de communication, une fois l'évènement terminé.

• Il est rappelé que chaque exposant doit avoir réalisé une ou plusieurs étapes de fabrication des produits présentés sur le stand et non pas en assurer uniquement leur commercialisation. Les produits présentés, hors matériel et plantes, devront obligatoirement être composés d'au moins 75 % de laine et/ou de fibres animales.

• Il est interdit de prêter, céder ou sous-louer tout ou partie de son emplacement, ainsi que de s'installer en dehors des emplacements attribués, sous peine d'exclusion de la manifestation. Rappel : la profondeur des stands est de 1,80m.

• En cas de partage d'un emplacement, les exposants

concernés s'engagent à remplir chacun un dossier d'inscription et à notifier la demande de partage de stands sur celui-ci. L'organisateur se réserve le droit de ne sélectionner qu'un seul postulant sur les stands partagés.

• Si plusieurs personnes sont présentes sur le stand, leur prénom doit nous être communiqué sur le dossier d'inscription afin de figurer sur les badges.

• Chaque exposant peut agencer et décorer son stand comme il le souhaite, sans dépasser le 1,80 m de profondeur accordé.

• Chaque exposant s'engage à être présent pendant la totalité des horaires d'ouverture du Salon des Créateurs. Dans le cas contraire, l'organisateur se donne le droit de l'en exclure et de lui refuser une prochaine candidature.

• Aucun stand ne devra être rangé avant le dimanche 25 octobre à 18h00.

• Au moment du départ, chaque exposant doit s'assurer de ne laisser aucun déchet sur son stand et de rendre ses badges à l'accueil du Salon des Créateurs.

• Chaque exposant autorise, à titre gracieux, Felletin Patrimoine Environnement à réaliser des photographies des produits et savoir-faire présentés lors du Salon des Créateurs et à les utiliser librement sur tous supports de communication.

TEMPS D'INSTALLATION

• Chaque exposant peut venir décharger ses affaires et s'installer le jeudi 22 octobre entre 14h00 et 20h00 et/ou le vendredi 23 octobre entre 8h00 et 10h00.

Accès : Route de Vallière, allée centrale du terrain de football.

Parking exposants : à l'arrière de la Halle de Tennis (plus grand bâtiment).

CONTACT DE L'ORGANISATEUR

Association FELLETIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT - Place Quinault - 23500 Felletin
Tél. 05 55 66 54 60 - Email : jil@felletinpatrimoine.com - Site : www.felletinpatrimoine.com/jnl

OUVERTURE

• Le Salon des Créateurs se tiendra le vendredi 23 octobre de 11h00 à 19h00, le samedi 24 octobre de 10h00 à 19h00 et le dimanche 25 octobre 2026 de 10h00 à 18h00.

• Les exposants et leurs accompagnants doivent porter leurs badges le temps du Salon des Créateurs. En dehors des horaires d'ouverture, l'accès est réglementé et aucun visiteur n'est autorisé sur le site.

Je présente ma candidature au Salon des Créateurs des 26èmes Journées Internationales de la Laine de Felletin.

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte du Salon et en accepter toutes les clauses.

Ce dossier d'inscription à compléter et à retourner **AVANT le dimanche 10 mai 2026 minuit.**

NE JOINDRE AUCUN PAIEMENT AVEC CE DOSSIER.

DATE, CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE